

11:26



🔒 Apple Inc.



Couverture de service et réparations : disponible

Votre produit est couvert pour le service et les réparations matérielles admissibles dans le cadre de la garantie limitée d'Apple.

Date d'expiration approximative : 6 août 2018

Il se peut que vous disposiez de droits spécifiques en tant que consommateur - au sein de l'EEE et de la Suisse, les lois en vigueur sur la protection des consommateurs permettent à ces derniers de bénéficier, sans frais, de la part du revendeur, d'une réparation ou d'un remplacement des produits non conformes pour une durée minimum de 2 ans suivant la livraison, parfois plus longtemps selon la législation locale. [En savoir plus sur les lois de protection des consommateurs.](#)

[En savoir plus sur les informations concernant votre couverture Apple pour votre produit](#)

[Organiser une réparation >](#)